

CONGO (RDC) / RWANDA

LA GUERRE OUBLIÉE

Minerais pillés, souveraineté bafouée et complicité occidentale

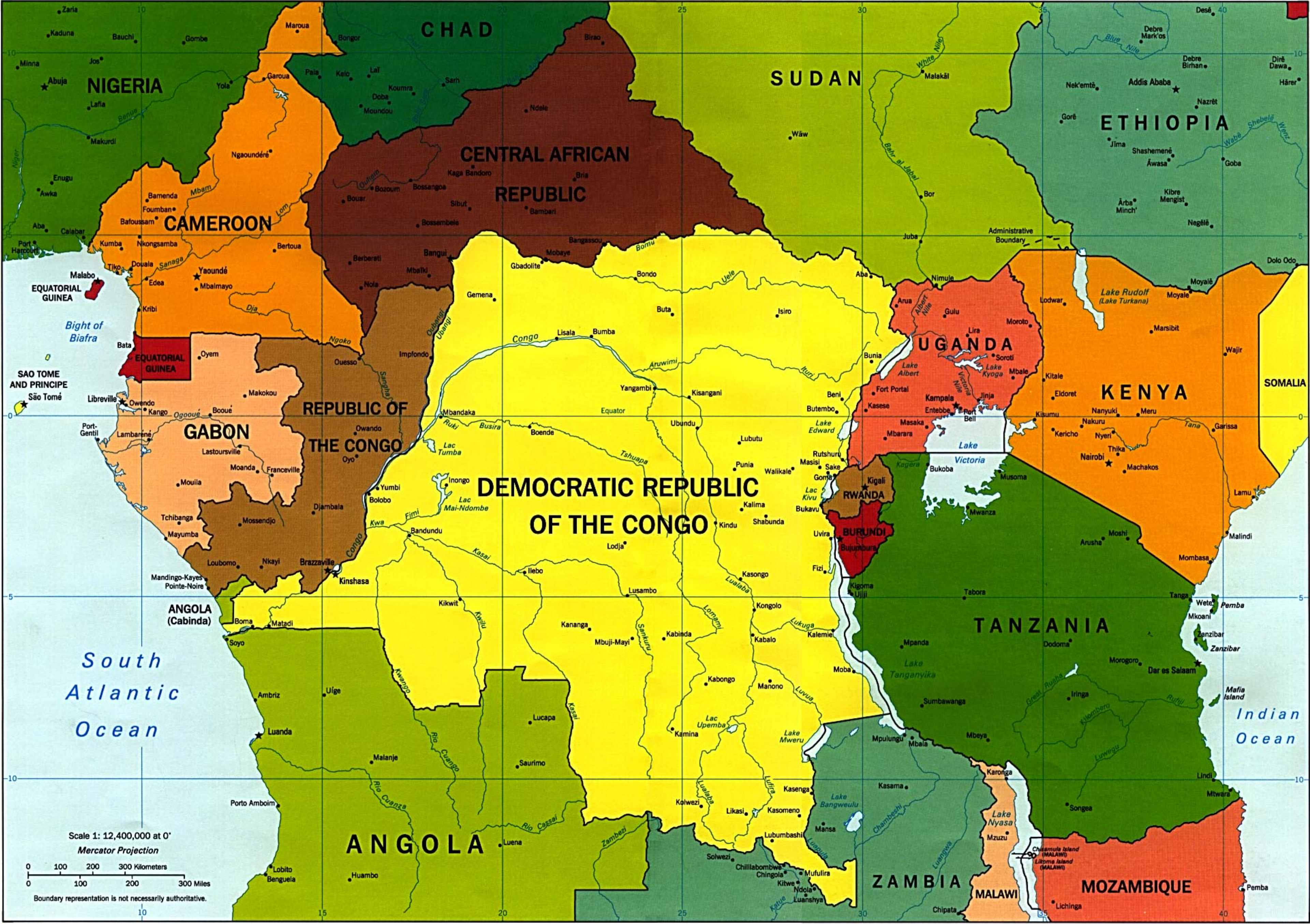
Cati Antonelli - juillet 2026

LE RAPPORT DE FORCE : UN GÉANT FACE À UN PETIT VOISIN

- **Chiffres clés**
 - RDC : 2,3 millions km² (4x la France) | 110 Millions d'habitants.
 - Rwanda : 26 338 km² (3/4 de la Bretagne) | 14 Millions d'habitants.
 - France : 66,8 Millions d'habitants en France métropolitaine (pour comparaison).
- Comment un pays 85 fois plus petit et 8 fois moins peuplé peut-il occuper et piller son voisin ? *Réponse : Soutien extérieur et ressources stratégiques.*



Central Africa



THE GREAT LAKES REGION





LE CONFLIT RDC / RWANDA

UN DRAME MÉDIATISÉ À TORT COMME LOCAL

Derrière les combats du M23, un jeu géopolitique international, des minerais pillés, et une Françafrique complice.



Photo : UNHCR Des réfugiés fuyant la recrudescence des combats dans l'est de la RDC arrivent au Burundi (février 2025)

QUI EST LE M23 ?

La rébellion du M23 ou mutinerie du M23 est une insurrection armée qui se déroule d'avril 2012 à novembre 2013 dans la province du Nord-Kivu, au nord-est de la république démocratique du Congo (RDC).

Cette mutinerie fait suite à une première rébellion, conduite par Laurent Nkunda et son groupe de rebelles, le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), de 2004 à 2009 sous la présidence de Joseph Kabila.

En avril 2012, des anciens membres du CNDP, intégrés à l'armée régulière, se mutinent contre le gouvernement congolais de Kabila, accusant Kinshasa de ne pas respecter l'accord du 23 mars 2009. Les mutins forment un groupe de rebelles, appelé Mouvement du 23 Mars (M23). Cette rébellion, majoritairement Tutsi, va s'emparer de pans du Nord-Kivu, et prend le contrôle de Goma, avant d'être défait par les troupes gouvernementales et les soldats de la MONUSCO, et de se réfugier au Rwanda et en Ouganda. Fin 2013, un accord entre Kinshasa et le M23 visant à démobiliser et amnistier les anciens combattants du M23 est signé à Nairobi. Le mouvement connaît toutefois une résurgence à partir de 2021 sous la présidence de Félix Tshisekedi.

LE M23 : UNE RÉBELLION OU UNE ARMÉE PAR PROCURATION ?

- Le M23 est soutenu militairement par le Rwanda (preuves ONU, HRW (Human Rights Watch) , Amnesty International 2024-2025)
- Rapport ONU (2025) indique: "Mainmise de facto" de l'armée rwandaise sur le Nord-Kivu
- Résolution 2773 (2025) du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée à l'unanimité le 21 février 2025 : pour la première fois, le Conseil condamne directement et nommément le Rwanda pour son soutien au M23, exige le retrait « immédiat et sans conditions préalables » des Forces de défense rwandaises du territoire congolais, et le démantèlement des administrations parallèles installées par le M23 à Goma et Bukavu.
- Le Rwanda nie, prétendant qu'il s'agit d'une rébellion interne congolaise

Sources :

- [Rapport ONU, juillet 2025](#)
- [Human Rights Watch, 2025](#)
- [BBC Afrique, 5 décembre 2025 \(par Gaius Kowene, "Tensions entre la RD Congo et le Rwanda : 6 points pour comprendre"\)](#) sur le soutien rwandais au M23 et le contexte du conflit
- [Conseil de sécurité de l'ONU, Résolution 2773 \(2025\), 21 février 2025 — communiqué officiel](#)

LES MINERAIS DE LA GUERRE

PILLAGE ET COMPLICITÉ INTERNATIONALE

- Les Kivus sont riches en coltan, cobalt, or, étain (cassitérite) – minerais stratégiques pour smartphones, voitures électriques, armes.
- Ces minerais sont extraits **illégalement à double titre** : les mines sont situées dans des zones hors du contrôle de l'État congolais, taxées par des groupes armés (dont le M23), *et* leur exportation contourne les systèmes de certification censés garantir une origine légale.
- Le système de traçabilité international **ITSCI**, censé empêcher cela, est accusé d'avoir été détourné pour blanchir ces volumes : dès 2015, un rapport du groupe d'experts de l'ONU documentait déjà que le coltan congolais était mélangé au coltan rwandais pour dissimuler son origine.

- Un précédent officiel révélateur : dès juin 2021, la RDC et le Rwanda ont signé un accord de complémentarité permettant que l'or extrait dans l'est de la RDC soit officiellement raffiné au Rwanda — un mécanisme censé couper le financement des groupes armés, mais qui a aussi institutionnalisé un circuit légal de sortie de l'or congolais via Kigali.
- Preuve la plus solide (Global Witness, 2022 puis juin 2026) : environ 90% des minerais 3T (coltan, étain, tungstène) exportés par le Rwanda proviendraient illégalement de RDC. L'enquête de juin 2026 établit la complicité de responsables rwandais dans le blanchiment de coltan extrait de la mine de Rubaya (tenue par le M23), retraçant le circuit jusqu'à des fonderies chinoises puis des multinationales (Apple, Microsoft, Amazon, Sony, Nvidia, Toyota...).
- Les États-Unis et l'Europe (notamment France, Allemagne, Belgique) achètent ces minerais via des chaînes opaques, sans traçabilité réelle.

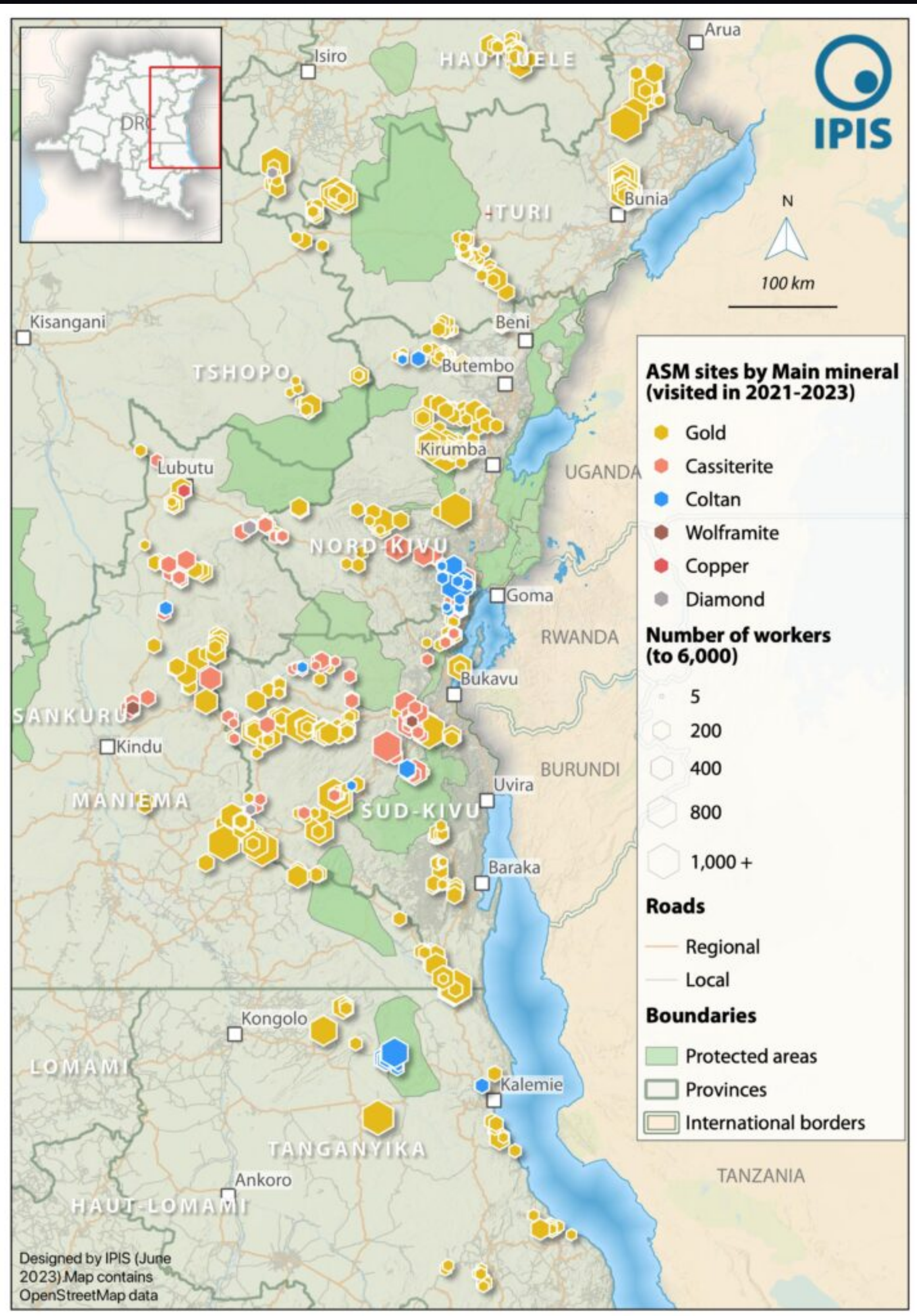
Sources :

- Conseil de sécurité de l'ONU, communiqué CS/16031, 27 mars 2025, « Conseil de sécurité : dans l'est de la RDC, le conflit avec le Rwanda et ses supplétifs pose d'immenses défis pour la région des Grands Lacs » (exposé de Mme Bintou Keita, MONUSCO, sur la nomination par l'AFC/M23 d'un « délégué aux mines » et le lien conflit/exploitation illégale des ressources)
- Mongabay, mars 2025, « Les principaux facteurs alimentant le conflit dans l'Est de la RDC »
- BBC Afrique, 5 décembre 2025 (par Gaius Kowene, "Tensions entre la RD Congo et le Rwanda : 6 points pour comprendre"). sur l'accord RDC-Rwanda de 2021 sur l'or et le rapport ONU de 2020
- Global Witness, rapport 2022, « Qui achète le coltan de contrebande du Rwanda ? »
- Global Witness, rapport du 10 juin 2026 sur le blanchiment de coltan de Rubaya
- Forbes, 7 octobre 2019, lancement de l'usine Mara Phone

L'usine Mara Phone : lancée en 2019 par l'homme d'affaires Ashish Thakkar (proche du président Kagame), cette usine illustre la stratégie rwandaise de valorisation industrielle des minerais critiques mais aucune source ne documente à ce jour un lien direct entre cette usine précise et un circuit blanchiment.



Minerai	Production réelle RDC (Est. 2024-2025)	Exportations déclarées du Rwanda (2024-2025)	Anomalie détectée (Preuve de contrebande)
Coltan (Tantale)	~1 000 tonnes	~900 tonnes	Le Rwanda n'a presque pas de mines actives, mais exporte toute la quasi totalité de la production de la RDC. Source : Rapport ONU.
Étain (Cassitérite)	~2 500 tonnes	~1 800 tonnes	70% de l'étain exporté par le Rwanda provient illégalement des Kivus (RDC).
Or	~30+ tonnes (dont artisanal non tracé)	~12 tonnes	L'or rwandais est majoritairement issu de l'Ituri et du Kivu, transitant par Kigali



LES USA – SOUTIEN DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE AU RWANDA

- Les États-Unis ont négocié un accord de paix entre la RDC et le Rwanda, signé à Washington le **27 juin 2025**, sans que le M23 lui-même — non partie à l'accord, en négociation séparée à Doha — ne soit contraint à un retrait immédiat.
- Un second texte, les « Accords de Washington pour la paix et la prospérité », a été signé le **4 décembre 2025**, réaffirmant l'accord de juin et y ajoutant un volet économique.
- Les USA ne sanctionnent que partiellement le Rwanda malgré les preuves de soutien au M23 (sanctions individuelles ciblées en 2025 contre le général à la retraite James Kabarebe et Laurence Kanyuka, porte-parole de la rébellion du M23 pour leur implication dans la guerre à l'Est de la RDC mais pas de sanctions étatiques globales).

- Le Rwanda reste un « partenaire stratégique » des USA en Afrique (anti-terrorisme, stabilité régionale).
 - Concrètement : depuis juillet 2021, le Rwanda déploie des troupes au Mozambique (Cabo Delgado) pour combattre l'insurrection liée à l'État islamique (ISM), à la demande de Maputo. Ce déploiement a été renforcé à plusieurs reprises — plus de 4 000 soldats rwandais sur place début 2026 — et a permis, selon Kigali et les grandes compagnies gazières (TotalEnergies, ExxonMobil), de sécuriser les zones où sont implantés des projets gaziers de plusieurs milliards de dollars. Le Rwanda est par ailleurs l'un des principaux contributeurs de troupes aux missions de maintien de la paix de l'ONU en Afrique. C'est ce rôle de "pompier régional" — utile à des intérêts occidentaux concrets (énergie, sécurité) — qui pousse Washington à ménager Kigali malgré les preuves de son soutien au M23.

Nuance : ce rôle de "stabilisateur" sert aussi les intérêts propres de Kigali. Un rapport de l'ISS Africa (avril 2026) souligne que des entreprises liées au parti au pouvoir rwandais (sécurité privée, construction) ont obtenu des contrats dans les zones gazières sécurisées par les troupes rwandaises — un schéma déjà observé en République centrafricaine. Par ailleurs, un rapport ACLED (mars 2025) rapporte des témoignages de responsables locaux mozambicains accusant les forces rwandaises de réagir avec retard aux attaques de l'ISM, ce qui nuance l'image d'efficacité mise en avant par Kigali.

- **Un dispositif américain ancien, mais à l'efficacité contestée** : dès 2010, le *Dodd-Frank Act* (Section 1502 sur les « minerais de sang ») impose aux entreprises cotées américaines de déclarer l'origine de leurs minerais issus de RDC ou des pays limitrophes. Une étude publiée dans *PLOS One* en 2018 a toutefois montré que l'interdiction minière temporaire provoquée par cette loi en 2010-2011 a **augmenté les pillages et la violence**, les milices ayant perdu leur système de taxation légale au profit de méthodes plus coercitives. Par ailleurs, depuis 2017, la SEC (Securities and Exchange Commission) n'applique plus activement cette obligation de déclaration.
- Les entreprises américaines, géants de la Tech (Apple, Tesla, etc.), continuent de dépendre de ces minerais, peu importe l'origine réelle — la loi n'ayant pas empêché la contrebande de continuer à alimenter les chaînes d'approvisionnement.

Sources :

- [Département d'État américain, texte de l'Accord de paix RDC-Rwanda, 27 juin 2025](#)
- [Département d'État américain, communiqué du 4 décembre 2025](#)
- [Human Rights Watch, Rapport mondial 2026 \(chapitre Rwanda\), sur les sanctions américaines contre James Kabarebe \(février 2025\)](#)
- [SEC \(Securities and Exchange Commission\), Fact Sheet sur la Section 1502 du Dodd-Frank Act](#)
- [Département d'État américain, « Les États-Unis et le Rwanda, des partenaires stratégiques »](#)
- [Stoop, N., Verpoorten, M., & Van der Windt, P. \(2018\), « More legislation, more violence? The impact of Dodd-Frank in the DRC », *PLOS One*, 13\(8\), e0201783](#)
- [ADF Magazine, 17 février 2026 — « Rwanda Extends Presence in Insurgent-Hit Cabo Delgado »](#)
- [ISS Africa, 1er avril 2026 — « Lessons from Rwanda's threat to withdraw from Cabo Delgado »](#)
- [ACLED, 23 avril 2025 — « Rwanda in Mozambique: Limits to civilian protection » 2025](#)

L'EUROPE – COMPLICITÉ ÉCONOMIQUE ET SILENCE POLITIQUE

- L'UE et ses États membres (France, Allemagne, Belgique) importent massivement des minerais « blanchis » via le Rwanda
- Aucune loi contraignante sur la traçabilité des minerais “de conflit” n’est appliquée efficacement : le règlement européen "Minerais de conflits" (2021) est inefficace, basé sur le volontariat, il ne couvre pas les produits finis
- Un premier cadre commercial existait déjà : l'Accord de Partenariat Économique (APE) UE-Afrique de l'Est, signé le 20 juin 2016 (incluant le Rwanda), facilitait l'entrée sans droits de douane des produits rwandais en Europe.

- **Fait majeur** : en février 2024, l'UE va plus loin et signe avec le Rwanda un protocole d'accord spécifique sur les « chaînes de valeur durables » pour les matières premières critiques (coltan, étain, or...).
- Le 13 février 2025, le **Parlement européen vote à la quasi-unanimité (443 voix pour, 4 contre) la suspension de cet accord**, l'accusant d'encourager « le pillage des ressources naturelles congolaises par le Rwanda ».
- L'Europe finance des projets de "stabilisation" en RDC, mais ignore le rôle du Rwanda ; les banques européennes financent des sociétés liées au commerce des minerais congolais via le Rwanda.

Sources :

- [Le parlement européen souhaite suspendre l'accord ue rwanda sur les matieres premieres critiques 13/02/2025,](#)
- [Terrestres ; comment l'Europe encourage la prédation minière au Congo](#)
- [« Une nouvelle enquête donne à penser que le négociant européen Traxys achète des minerais de conflit extraits en RDC », Global Witness, 15-16 avril 2025.](#)
- [Novethic, 17 février 2025, vote du Parlement européen pour suspendre l'accord](#)
- [Conseil de l'UE, communiqué du 20 juin 2016 \(signature APE UE-CAE\)](#)
- [Commission européenne, communiqué du 19 décembre 2024 \(accord matières premières UE-Rwanda\)](#)

FRANCE-RWANDA-RDC : UN PRAGMATISME CYNIQUE

Quand les intérêts stratégiques priment sur le droit international

◦ La position de la RDC (Félix Tshisekedi)

- En guerre ouverte contre le Rwanda depuis 2022, dans la continuité de tensions remontant aux deux guerres du Congo (1996-2003).
- A instauré l'État de siège dans le Nord-Kivu et l'Ituri dès mai 2021 (initialement pour lutter contre les groupes armés comme les ADF), mesure toujours en vigueur et prorogée plus de 100 fois, face à l'aggravation du conflit avec le Rwanda depuis 2022. Mais cette mesure est dénoncée par la population pour son inefficacité à réduire les violences qui ont augmentées. Des ONG (Amnesty, Human Rights Watch dénoncent des arrestations arbitraires de militants pacifistes et d'élus dénonçant ces multiples prorogations.)
- Dénonce un « génocide silencieux » et une agression étatique à l'ONU (discours de 2022 et de septembre 2025).

Sources :

- Discours de Félix Tshisekedi à l'AG de l'ONU (Sept 2025)
- Human Rights Watch, « RD Congo : L'état de siège dans l'est du pays est accompagné de répression », mars 2022
- Amnesty International, « RDC. Depuis un an, l'"état de siège" est utilisé comme un instrument pour écraser la dissidence », 10 mai 2022 (date d'instauration : 3-6 mai 2021)
- Sénat, question n° 08123 (2026), « Pillage des ressources minières du Kivu et rôle de l'accord commercial entre la France et le Rwanda »

◦ **La position du Rwanda (Paul Kagame)**

- Nie officiellement tout soutien militaire au M23, prétendant qu'il s'agit d'une rébellion interne congolaise (voir diapo M23).
- Tient un discours sur des « frontières coloniales mal tracées » : le 15 avril 2023, au Bénin, Kagame déclarait que les frontières héritées de la colonisation ont "divisé" les populations d'origine rwandaise, laissant "une grande partie du Rwanda" à l'extérieur, dans l'est du Congo et le sud-ouest de l'Ouganda. Il ne formule pas de revendication territoriale explicite, mais ce discours sert à légitimer la présence rwandaise et le soutien aux populations rwandophones du Kivu.
- Kinshasa dénonce ce narratif comme une « contre-vérité » et une « revisitation de l'histoire » servant à masquer une agression à visée d'exploitation des ressources (communiqué du gouvernement congolais, 17 novembre 2025).

- **Rupture symbolique avec la France, alignement sur le monde anglophone** : en 2008, en pleine rupture diplomatique avec Paris (contexte des accusations françaises liées au génocide de 1994), le Rwanda remplace le français par l'anglais comme langue d'enseignement et d'administration, et rejoint le Commonwealth en 2009 — tout en restant membre de la Francophonie.
- Le français a été réintroduit comme langue optionnelle en 2018, mais l'anglais domine aujourd'hui l'administration, l'éducation et les affaires (21% de la population alphabétisée en anglais contre environ 12% en français en 2022).
- Ce basculement linguistique illustre concrètement le rapprochement du Rwanda avec les États-Unis et le monde anglophone est-africain, au détriment de son ancien lien colonial avec la France.

Sources :

[African Arguments / Afrique XXI, 24 mai 2023, discours de Kagame au Bénin \(15 avril 2023\)](#)

[Gouvernement de la RDC, Ministère de la Communication et des Médias, communiqué du 17 novembre 2025](#)

[Fondation Jean-Jaurès, 13 février 2025, « Rwanda : pourquoi son expansion dans les Kivu congolais ? »](#)

[La Presse, 16 octobre 2008, sur le changement de langue d'enseignement](#)

[Wikipédia, « Langues au Rwanda » \(données de recensement 2022\)](#)

◦ La position de la France

- La France a officiellement condamné l'offensive du M23 en janvier 2025, et a appelé la Commission européenne à suspendre l'accord UE-Rwanda sur les matières premières critiques du fait de l'implication de Kigali dans la crise.
- Malgré cette prise de position, la France maintient sa coopération de défense et ses relations économiques avec Kigali. — une coopération de longue date (formation d'officiers, programmes de coopération militaire régionale), suivie via les données officielles françaises et internationales (SIPRI).
- Un accord commercial France-Rwanda de **400 millions d'euros** a été signé le 6 avril 2024, quelques semaines avant la prise de la mine stratégique de Rubaya par le M23 — L'accord porte sur la santé, la formation de la jeunesse et l'environnement mais les détails contractuels fins ne sont pas connus.

Nuance : depuis 2024, Paris a aussi renforcé sa coopération militaire avec la RDC (déplacement du ministre des Armées Sébastien Lecornu à Kinshasa en 2024) — signe d'une position française plus ambiguë qu'un soutien univoque à Kigali.

Le scandale : aucun embargo sur les armes n'a été décidé par Paris envers le Rwanda, malgré les rapports de l'ONU accusant l'armée rwandaise de soutenir le M23 en RDC.

- Conséquence : une position ambiguë — condamnation diplomatique au niveau européen, mais absence de mesures contraignantes propres, dans un contexte où le Rwanda reste perçu comme un partenaire stable en Afrique de l'Est.

Sources :

- [Sénat, réponse ministérielle du 27 mars 2025 à la question n° 03874 sur la position de la France face au conflit RDC-Rwanda](#)
- [Euronews, 3 février 2025, sur la pression exercée sur l'UE pour suspendre l'accord minier](#)
- [Ministère des Armées, Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France \(éditions annuelles 2023-2025\)](#)
- [SIPRI Arms Transfers Database](#)
- [Actualite.cd, 2 mai 2024, sur la coopération militaire France-RDC](#)
- [Novethic, 17 février 2025, vote du Parlement européen pour suspendre l'accord](#)



Poignée de main entre Paul Kagame (Rwanda) et Emmanuel Macron aux Nations Unis à NY en 2017

Félix Tshisekedi président de la RDC du 25 janvier 2019 au 20 janvier 2024
Premier président issu d'une alternance démocratique.
Il a été réélu le 20 janvier 2024 pour 5 ans.

Paul Kagame président du Rwanda, élu le 22 avril 2000 jusqu'au 13 septembre 2003 suite à une interim de quelques mois puis réélu le 13 septembre 2003 pour 7 ans et renouvelé jusqu'à aujourd'hui. Son mandat se terminera le 11 août 2031.



Discours de Félix Tshisekedi à l'ONU en 2022 dans lequel il réaffirmait le soutien du Rwanda aux différents groupes armés qui sèment la terreur dans l'Est de la RDC.



Macron, Kagame et Tshisekedi conviennent d'agir pour le retrait du M23 des localités occupées, lors du même sommet de l'ONU en 2022

LE COÛT HUMAIN, ÉCOLOGIQUE ET GÉOPOLITIQUE

- 5,3 millions de déplacés **internes** en RDC (ONU, décembre 2025) — un chiffre en hausse constante malgré la signature de plusieurs accords de paix. Environ 7 millions en incluant les déplacés ayant fuis vers d'autres pays comme le Burundi ou l'Ouganda.
- Plus de 24 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, alors que le plan de réponse humanitaire de l'ONU n'est financé qu'à hauteur de 22%.
- **Travail des enfants dans les mines artisanales du Kivu** : phénomène structurel documenté indépendamment du conflit, lié à la pauvreté et à l'absence de contrôle étatique dans les zones minières (US Department of Labor).

- **Violations massives des droits humains documentées de part et d'autre, mais d'ampleur inégale**
 - M23/RDF (armée rwandaise) : la Mission d'établissement des faits de l'ONU (sept. 2025) et HRW (mai 2026, Uvira) documentent une campagne systématique — exécutions sommaires de masse, viols collectifs et esclavage sexuel, disparitions forcées — pouvant constituer des crimes contre l'humanité.
 - Wazalendo (coalition hétérogène de groupes locaux, nés en soutien à l'armée congolaise face à l'agression rwandaise) : Amnesty et l'ONU documentent aussi des exactions graves — meurtres, viols, esclavage sexuel, recrutement d'enfants — mais de nature plus locale et fragmentée qu'une campagne centralisée. Kinshasa est critiqué par Amnesty pour condamner les abus du M23 tout en fermant les yeux sur ceux des Wazalendo qu'elle arme.

- **Recrutement d'enfants soldats**

M23 (soutenu par le Rwanda) — le plus documenté :

- Enlèvements systématiques dès 10 ans, souvent dans les champs ou en groupe, y compris parmi les enfants de réfugiés congolais dans les camps au Rwanda et en Ouganda (rapport du panel d'experts ONU, juillet 2024).
- Dans un camp d'entraînement M23, environ 20% des ~1000 recrues étaient des enfants ; ceux qui refusaient étaient pris de force.
- HRW (rapport de juin 2026, "La mort était partout") documente des dizaines d'enfants (15-18 ans, certains dès 12 ans) dans les camps de détention/formation de Rumangabo et Tshanzu, utilisés aussi pour le travail forcé aux champs et les tâches ménagères.

Wazalendo — également massif, selon les mêmes experts ONU :

- "Presque toutes les milices Wazalendo" utiliseraient des enfants selon des sources citées par le panel d'experts ONU.
- Le rapport de la Mission d'établissement des faits de l'ONU (sept. 2025) confirme le recrutement d'enfants de moins de 15 ans par les Wazalendo, utilisés en combat et en soutien — les filles étant aussi utilisées à des fins sexuelles.

Autres acteurs :

Les ADF (*branche de l'État islamique en Ituri*) et les FDLR (*Forces démocratiques de libération du Rwanda — groupe armé formé en grande partie d'anciens génocidaires hutus rwandais réfugiés en RDC depuis 1994, considéré par Kigali comme une menace existentielle et régulièrement invoqué pour justifier son intervention militaire au Congo.*)

sont cités par les ONG locales (EADDEV, février 2026 : 2054 enfants recrutés en 2025 rien qu'au Nord-Kivu) comme des recruteurs actifs également.

Historiquement les FARDC (Forces armées de la République démocratique du Congo — l'armée régulière congolaise) elles-mêmes utilisaient des enfants, mais l'ONU confirme une nette réduction entre 2002-2018 — ce n'est plus un acteur majeur sur ce point aujourd'hui.

Sources:

- [Rapport du panel d'experts de l'ONU \(juillet 2024\), cité par ADF Magazine, 16 décembre 2024 — « Le nombre d'enfants soldats est en hausse dans l'Est de la RDC »](#)
- [OHCHR, Mission d'établissement des faits, 5 septembre 2025 — « République Démocratique du Congo : un rapport de l'ONU évoque le spectre de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité dans le Nord et le Sud-Kivu »](#)
- [Human Rights Watch, « La mort était partout », 10 juin 2026](#)
- [US Department of Labor, rapport TDA \(2023\) sur le travail des enfants en RDC](#)

- Malgré la signature de plusieurs accords de paix (Washington, 27 juin puis 4 décembre 2025 ; cadre de Doha, 15 novembre 2025), Amnesty International souligne que ces accords n'ont eu aucune répercussion réelle sur la vie des civils congolais.
- **Instabilité régionale (Burundi, Ouganda, Tanzanie)** et risque d'expansion du conflit — illustrée de façon frappante le 4 décembre 2025 : le jour même de la signature de l'accord de paix à Washington, le Burundi accuse le M23/Rwanda d'avoir bombardé son territoire (commune de Cibitoke) ; le M23 rejette l'accusation et accuse en retour Bujumbura. Un second incident similaire est signalé le 8 décembre.
- Menace sur la biodiversité et les systèmes forestiers de l'est de la RDC — deuxième plus grande forêt tropicale au monde après l'Amazonie, habitat de l'okapi, du gorille de Grauer et du bonobo, aujourd'hui fragilisée par le conflit. La RDC a battu un record de déforestation en 2024 selon les données satellites, avec une perte de couvert forestier qui a plus que doublé depuis 2023 autour des parcs de Kahuzi-Biega et des Virunga, alimentée par le trafic de charbon de bois lié à l'afflux de déplacés fuyant les combats.

Sources :

- [Amnesty – RDC. Malgré les accords de paix, les atteintes aux droits humains se poursuivent; 4 décembre 2025](#)
- [ONU – En RDC, la nouvelle offensive rebelle ravive le spectre d'un éclatement du pays, décembre 2025](#)
- [Africa Radio/AFP, 9 décembre 2025 — « Burundi–Rwanda : Bujumbura dénonce des bombardements sur son sol et l'"attitude belliqueuse" de Kigali »](#)
- [Mongabay – Les principaux facteurs alimentant le conflit dans l'Est de la RDC 7 mars 2025 : Menace sur la biodiversité](#)
- [UNHCR Le HCR gravement préoccupé par la montée de la violence et la crise humanitaire dans l'est de la RDC 24 janvier 2025,](#)
- [Journal de Kinshasa, 5 décembre 2025 — « Burundi : le M23 accusé d'avoir bombardé le territoire burundais »](#)
- [Mongabay, 11 décembre 2025 — « En 2024, la RDC a battu un record de déforestation, selon les données satellites »](#)
- [IFAW — « Animaux menacés dans la forêt tropicale du Congo »](#)



ONU Info Un homme porte de l'eau dans un camp de déplacés à Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE : APPEL À L'ACTION

- ✓ S'informer et sensibiliser : Partagez cette présentation, parlez-en autour de vous.
- ✓ Exiger la traçabilité : Interpellez les élus et les entreprises sur l'origine des minerais.
- ✓ Soutenir les victimes sur le terrain : Le moyen le plus direct d'aider est de soutenir les structures qui soignent et protègent les survivants.

🤝 SOUTENEZ LES FONDATIONS ENGAGÉES :

🏥 Fondation Dr Denis Mukwege *Prix Nobel de la Paix 2018 – Soins aux survivants de violences sexuelles* ➡ www.mukwegefoundation.org

🏥 Fondation Panzi (Dr Denis Mukwege) *Hôpital et centre de réhabilitation à Bukavu* ➡ panzifoundation.org/fr/war-in-congo/



Amani kwa kongo - Kimia na Kongo - Paix au Congo

Swahili (langue nationale parlée surtout dans l'Est du Congo), lingala (langue nationale parlée surtout à Kinshasa et dans l'Ouest et le Centre) et français (langue officielle de la RDC)

POUR ALLER PLUS LOIN : QUELQUES LECTURES

Sur le pillage des ressources et la géopolitique du conflit

- *Colette Braeckman, Les nouveaux prédateurs : politique des puissances en Afrique centrale (Aden, 2003, 2^e éd. 2009)*
- Jason Stearns, *Dancing in the Glory of Monsters: The Collapse of the Congo and the Great War of Africa* (PublicAffairs, 2011) — en anglais, référence académique sur le financement des groupes armés

Sur le génocide de 1994 et ses suites régionales

- *Colette Braeckman, Rwanda : histoire d'un génocide (Fayard, 1994)*

Un regard reconnu mais controversé, à confronter à d'autres sources

Charles Onana, *Holocauste au Congo : L'Omerta de la communauté internationale* (Duboiris, 2023)

— Chercheur franco-camerounais, reconnu pour ses travaux d'archives sur l'Afrique des Grands Lacs (consultation des archives du Conseil de sécurité, de l'Élysée, du Pentagone), invité dans plusieurs médias et universités (Kinshasa, Vatican News) pour ce livre. Il a par ailleurs été condamné en décembre 2024 par un tribunal français pour contestation du génocide des Tutsis — condamnation concernant un autre de ses ouvrages (*Rwanda, la vérité sur l'opération Turquoise*, 2019) et actuellement en appel. Deux prix Nobel de la paix (Denis Mukwege, Adolfo Pérez Esquivel) ont publiquement critiqué ce procès. Son travail sur le pillage minier au Congo reste cité dans le débat public, mais à confronter à d'autres sources.

ET QUELQUES DOCUMENTAIRES

Sur le conflit actuel M23 / Rwanda / minerais

- ***Le Sang et la Boue*** — Jean-Gabriel Leynaud (France/Allemagne, 2024, sorti en France en 2025)

Immersion à Numbi (Sud-Kivu) dans l'extraction artisanale du coltan. À noter : le film suit surtout le quotidien des mineurs, sans démontrer frontalement le circuit Rwanda → M23 → marché mondial — c'est un film humain, pas une enquête géopolitique.

Sur l'impunité et l'histoire récente du conflit (25 dernières années)

- ***L'Empire du silence*** — Thierry Michel (Belgique, 2021, sorti en France en 2022, 1h50)

Film-somme sur 25 ans de guerre en RDC, porté par le plaidoyer du Dr Denis Mukwege (Nobel de la paix 2018). Le plus complet sur l'enchaînement des violences depuis le génocide rwandais de 1994, même s'il ne se concentre pas spécifiquement sur le circuit minier.

Sur les racines coloniales du pillage (contexte historique, pas le conflit actuel)

- ***Soundtrack to a Coup d'État*** — Johan Grimonprez (Belgique/France/Pays-Bas, 2024, sorti en salles en France le 1^{er} octobre 2025, nommé aux Oscars 2025)

Sur l'assassinat de Lumumba en 1961 et la convoitise occidentale pour l'uranium congolais. Ne traite pas le conflit M23, mais utile pour montrer la continuité historique du pillage des ressources congolaises depuis l'indépendance.

ET UN TRÈS RÉCENT FILM DE FICTION (2026)

Sur le déplacement forcé et la vie quotidienne (fiction)

- ***Congo Boy*** — Rafiki Fariala (Centrafrique/RDC/France/Italie, 2026, 1h30)
Sélectionné « Un Certain Regard » à Cannes 2026, Prix d'interprétation masculine.

Fiction autobiographique : Robert, 17 ans, réfugié congolais à Bangui, doit élever seul ses frères et sœurs après l'arrestation de ses parents, tout en rêvant d'une carrière musicale. Un visage humain et individuel sur le déplacement forcé, loin des chiffres et de la géopolitique — complémentaire des documentaires plus factuels de la liste.

Tous les liens et les chiffres donnés dans ce document étaient valides en juillet 2026.

Il se peut qu'ils ne le soient plus au moment où vous le lirez.

Merci d'en tenir compte.

Cati Antonelli pour le Micro Lieu - Chorges - Juillet 2026

Ce diaporama est sous licence Creative Commons CC-by-nd 4.0



La licence CC-by-nd 4.0 autorise toute diffusion de l'œuvre originale (partager, copier, reproduire, distribuer, communiquer), sauf à des fins commerciales, par tous moyens et sous tous formats, tant que l'œuvre est diffusée sans modification et dans son intégralité.

Pour toute modification, veuillez me contacter à : lemicrolieu@lasmamitas.fr